1 ï Imprimez ce bulletin d'abonnement
2 ï Datez et signez les modalités d'abonnement
3 ï Datez et signez l'autorisation de prélèvement
4 ï Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné d'un RIB à l'adresse suivante :
GRM
276 ROUTE DE BUYE
69390 VERNAISON
(pour un accès immédiat, vous pouvez le faxer et lœenvoyer avec votre RIB au 04 78 33 67 45
ou le scanner et lœenvoyer par email à contact@grm.fr)
5 ï Nous vous adresserons vos codes d'accès dès réception de ce formulaire

GRM : MODALITES D'ABONNEMENT A PROFESSION TURFISTE SUR INTERNET

- L'abonnement au service PROFESSION TURFISTE est soumis à un règlement de 30 euros par mois.
- L'abonnement ouvre droit à la consultation des jeux PROFESSION TURFISTE à effectuer, publiés sur le site Internet www.grm-turf.com
- PROFESSION TURFISTE indique selon les cas un nombre variable de jeux dans l'un ou plusieurs des types de pari suivants, uniquement dans les courses à évènement (courses support du quinté+) : couplé gagnant, jeu simple gagnant, jeu simple placé.
- L'abonné s'engage à n'utiliser les codes d'accès qu'à des fins personnelles et à ne pas communiquer ceux-ci à un tiers non abonné, sous peine de poursuites judiciaires.
- L'abonné dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, conformément à la loi informatique et libertés.
- L'abonnement débute à la date de réception du bulletin d'abonnement.
- Pour les abonnements souscrits avant le 16 du mois, le mois en cours est dû entièrement; pour les abonnements pris du 16 au 31 du mois, le mois en cours est offert.
- L'abonnement est souscrit pour une durée initiale de 12 mois civils, le premier mois étant défini comme celui au cours duquel intervient le premier prélèvement.
  Exemple 1: abonnement reçu le 7 juin 2006, le premier prélèvement intervient au mois de juin 2006, la durée initiale s'étend du 7 juin 2006 au 31 mai 2007.
  Exemple 2 : abonnement reçu le 21 juin 2006, le premier prélèvement intervient au mois de juillet 2006, la durée initiale s'étend du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (la période 21 juin 2006 ï 30 juin 2006 est offerte).
- Sauf résiliation par l'abonné par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant son échéance, l'abonnement se trouve reconduit d'année en année par tacite reconduction pour des périodes égales à la durée initiale (12 mois).
- En cas de prélèvement impayé, la société GRM pourra réclamer immédiatement à l'abonné un montant égal à la somme de la ou les mensualités impayées + l'intégralité des mois restant à courir jusqu'à l'échéance de la période en cours de 12 mois + un montant de frais d'impayé de 20 euros par mensualité impayée. Au cas où la société GRM devrait engager une procédure judiciaire pour le paiement des sommes dues, les frais consécutifs à cette procédure seront rajoutés aux sommes dues par l'abonné. Toute procédure de recouvrement, amiable ou judiciaire, n'entraîne pas la résiliation de l'abonnement, sauf résiliation par l'abonné dans les conditions de résiliation définies ci-dessus.
- Les performances passées des jeux communiquées par voie de publicité, internet, courrier ou tout autre mode concernent obligatoirement des courses passées, la société GRM ne garantit en aucun cas quœelles se reproduiront à lœavenir ; la société GRM ne pourra donc être tenue en aucun cas pour responsable d'éventuelles pertes financières ou autres dommages subis par l'abonné suite à l'application des conseils, jeux ou pronostics proposés tant par voie écrite que télématique, téléphonique, sur Internet ou suite à l'application de procédés ou méthodes diffusés sous forme d'ouvrages.

J'ACCEPTE CES MODALITES D'ABONNEMENT

Date :

Signature :

Email :

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT ï 30 ú / MOIS

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, le montant des avis de prélèvement établis tous les mois à mon nom, qui seront présentés par la société GRM pour mon abonnement au service PROFESSION TURFISTE sur internet.

N° National d'émetteur : 460259

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER :
GRM 276, route de Buye
69390 VERNAISON

TITULAIRE DU COMPTE

NOM : é é é é é é é é é Prénom : .....
Adresse : é ..
Code postal : |_|_|_|_|_|
Ville : é é é é é é é é é é .....

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

NOM ÉTABLISSEMENT : é é é é é é é é é é é é ..
Adresse : é
Code postal : |_|_|_|_|_|
Ville : é é é é é é é é é .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER :

Codes Étab.	Guichet	N° du compte	CléR.I.B.
| | | |	| | | | |	| | | | | | | | | | |	| |

Date :
Signature :